

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Lundi 22 juin 2026 à 19h
Salle polyvalente « Les Roches »

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 avril 2026

Délibérations :

1. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Délibération n° 06-2026-01 - Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et bilan de la concertation
- Délibération n° 06-2026-02 - Autorisation de passage de réseaux enterrés sous le chemin rural n° 5 au profit de Free Mobile

2. AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

- Délibération n° 06-2026-03 - Actualisation des tarifs des repas de la cantine scolaire de Nainville-les-Roches à compter du 1er septembre 2026
- Délibération n° 06-2026-04 - Organisation et tarification de l'étude dirigée à l'école élémentaire

3. PATRIMOINE COMMUNAL

- Délibération n° 06-2026-05 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un avenant au contrat de location du logement communal situé au-dessus de la mairie
- Délibération n° 06-2026-06 - Révision annuelle du loyer du logement communal situé au-dessus de la mairie – Décision de maintien du montant à compter du 1er septembre 2026

4. INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Délibération n° 06-2026-07 - Désignation des représentants de la commune au sein du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique - Orgessonne (CLIC-Orgessonne)

5. QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Frédéric MOURET

